

COMMUNIQUE DE PRESSE

La terrasse en chêne : un marché prometteur pour une essence wallonne

Marche-en-Famenne, le 30 juin 2015 : Si terrasse en bois rime souvent avec essences tropicales, les choses pourraient bien évoluer prochainement, avec l'utilisation de plus en plus fréquente de bois locaux en extérieur. Les consommateurs se disent ouverts à l'idée et les professionnels sont prêts à saisir la balle au bond. C'est ce qui ressort d'une étude présentée hier à la Financière du Bois de Marche-en-Famenne. Commanditée par l'Office économique wallon du bois et réalisée par HEC Consulting Group auprès de 540 propriétaires ou futurs propriétaires résidentiels et de 54 professionnels (menuisiers, architectes, négociants, etc.), cette étude s'inscrit dans la mission de soutien au secteur des scieries de feuillus confiée à l'Office par le Gouvernement wallon.

Un matériau apprécié

Les professionnels consultés sont unanimes, même si le bois n'est pas le matériau le plus utilisé pour la réalisation de terrasses, la **demande évolue de manière positive** depuis plusieurs années. Les consommateurs sont particulièrement attirés par ses vertus esthétiques ainsi que par son image tendance. Sa mise en œuvre aisée séduit également de nombreux autoconstructeurs, qui y voient une opportunité de réaliser des économies significatives sur les coûts d'installation.

Des exotiques de plus en plus rares

Actuellement, les essences exotiques, appréciées et reconnues pour leur durabilité naturelle, continuent d'avoir la cote. Si l'ipé, le padouk, le cumaru et autres bankirai, teck, itauba, afzélia, etc. se taillent encore la part du lion, tant les professionnels que les particuliers consultés déplorent leur **prix croissant**, leur **disponibilité réduite** et leur **qualité de plus en plus incertaine**. Dans ce contexte d'approvisionnement délicat, la recherche de nouveaux produits s'intensifie. Et la solution pourrait se trouver en Wallonie...

Le potentiel des essences locales

En effet, parmi les répondants à l'enquête, 70 % des propriétaires actuels et 78 % des futurs propriétaires de terrasses, de plus en plus sensibles aux notions de **circuits courts** et d'**écologie**, se tourneraient volontiers vers les essences locales si celles-ci leur offraient une durabilité, une esthétique et un rapport qualité/prix comparables à leurs concurrentes exotiques. Les informations recueillies auprès des particuliers déjà propriétaires de terrasses en bois indigène ont de quoi rassurer les candidats acquéreurs : si elles étaient amenées à refaire leur choix, 72 % des personnes consultées conserveraient la même essence.

Les professionnels innovent

Convaincu qu'un marché en évolution implique des adaptations techniques et économiques, l'Office économique wallon du bois a incité les professionnels concernés, principalement scieurs et négociants, à se rencontrer en vue d'envisager le développement de produits à base de chêne

wallon, essence disponible en quantité et qualité suffisantes. S'ils admettent que l'idée est réalisable sur les plans pratique et commercial, les professionnels soulignent l'**importance des techniques de mise en œuvre**, garantes de la stabilité et de la durabilité des produits.

La création d'une marque collective

La certification forestière ne semble pas être un critère déterminant dans le choix des consommateurs, mais la grande majorité des répondants propriétaires (72 %) et futurs propriétaires (79 %) de terrasses ont affirmé que l'existence d'une marque collective de type « Bois local » influencerait leur choix en faveur d'essences indigènes. Et le développement d'une marque collective **mettant en valeur le bois et le savoir-faire locaux** s'inscrit justement dans la volonté des entrepreneurs wallons. Tous les ingrédients semblent donc réunis pour que notre bois indigène trouve sa place sur nos terrasses.

Pour de plus amples informations :

Office économique wallon du bois :

Emmanuel Defays, Directeur : e.defays@oewb.be - 084 46 03 42

François Deneufbourg, responsable développement économique : f.deneufbourg@oewb.be - 084 46 03 45

François Sougneux, responsable communication : f.sougnez@oewb.be - 084 46 03 49

A propos de l'Office économique wallon du bois

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Office économique wallon du bois a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en assurant une affectation consensuelle de la ressource.

A propos du secteur bois en Wallonie

La forêt occupe 33 % du territoire wallon ; 7.900 entreprises prennent en charge la gestion de la forêt et surtout la valorisation des produits forestiers ; 18.400 emplois directs sont générés par cette activité en Wallonie. Economie verte, développement durable, circuits courts, etc. La filière bois : un secteur clé pour la Wallonie.